

Programme formation continue des avocats Juin 2026

Thème : Formation interprofessionnelle avocats/notaires Liquidation partage en cours de divorce

Date : Mercredi 10 juin 2026 de 9h à 17h

Lieu : Poitiers

Pré-requis : être avocat, être notaire, connaissances de base de la matière ciblée / Niveau : 2

Objectifs :

- Situer et maîtriser le rôle du notaire et de l'avocat dans le cadre d'un divorce : amiable et contentieux
- Maîtriser les règles liquidatives en matière de divorce
- Mettre en place les bonnes pratiques au sein de son office ou de son cabinet
- Débloquer des situations conflictuelles et assurer la sécurité des époux

Méthodes mobilisées :

Programme :

I. Liquidation-partage dans le divorce par consentement mutuel

- A. La liquidation-partage par acte d'avocats
- La nécessité de liquider le régime matrimonial
 - Focus sur la pratique du « partage verbal »
 - Les bonnes pratiques en présence d'un « dépôt sec »

- B. La liquidation-partage par acte notarié
- L'ordonnancement des signatures en présence d'un notaire liquidateur
 - Comment causer un partage inégalitaire ?
 - Intérêts et forme d'une convention d'indivision

II. Liquidation-partage dans les divorces contentieux

- A. La liquidation-partage en cours d'instance
- Les mesures provisoires à coloration liquidative
 - La désignation d'un notaire expert
 - La faculté de « tranchage » par le juge du divorce
- B. La liquidation-partage après divorce
- La phase de partage amiable
 - La phase de partage judiciaire

Moyen pédagogique : Présentation interactive. Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie. Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée.

Modalités d'évaluation finale : Un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenants

Maître Stéphane DAVID et Maître Erika GUILLOT, Notaires et praticiens aguerris en droit patrimonial de la famille
Maître Nicolas GRAFTIEAUX, Avocat Spécialisé en Droit de la Famille et du Patrimoine

Informations importantes :

- Tarifs :
Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 190€ la journée de formation (hors abonnement) - **170€ si inscription au moins 4 jours avant la formation**
Avocats « jeune Barreau » : 100 € la journée de formation (hors abonnement) - **85€ si inscription au moins 4 jours avant la formation**
Cette formation fait l'objet d'une prise en charge collective par le FIF-PL. Une contribution de 80 € pourra être imputée sur votre enveloppe annuelle de formation.
- Les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant. C'est pourquoi nous vous invitons à vous inscrire 15 jours avant le début de la formation

Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-ecoa.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2025 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.

Si vous êtes concerné par une demande d'aménagement en raison d'un handicap, nous vous invitons à nous contacter en amont de la formation.